

004122 - Petites-Affiches

Suivant acte sous seing privé en date du 8 janvier 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination :

GARE DE LA MOGERE

Siège Social : 35, rue de la Gare – 75019 Paris.

Capital : 40 000 €.

Durée : 99 ans.

Objet : la signature et l'exécution du contrat de partenariat signé avec RFF pour le financement, la conception, la construction, l'entretien et la maintenance du Pôle d'échange multimodal (gare nouvelle) de Montpellier Sud de la France ; la conclusion, la gestion et l'exécution des Principaux Contrats et de tous contrats avec des tiers ou des Associés permettant à la société de réaliser le Projet.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession d'actions est libre entre associés ou à un affilié suivant les conditions prévues dans le Contrat de Partenariat. Toute autre cession d'actions est soumise à un droit de préemption au bénéfice des associés. Lorsque tout ou partie des actions dont la cession est projetée n'est pas préempté dans les conditions prévues par les statuts, le cessionnaire envisagé devra remplir les conditions prévues dans le Contrat de Partenariat.

Président : la société ICADE PROMOTION, S.A.S. immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 784 606 576 dont le siège est situé 35, rue de la Gare – 75019 Paris.

Commissaire aux comptes titulaire : la société MAZARS, S.A. immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 784 824 153 dont le siège est situé « Tour Exaltis » – 61, rue Henri Regnault à Courbevoie (92400).

Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Charles de BOISRIOU domicilié « Tour Exaltis » – 61, rue Henri Regnault à Courbevoie (92400).

La société sera immatriculée au RCS de Paris.